

et du développement communautaire, et elle s'attend à un renforcement du soutien dans ces domaines.

L'ACDI appuie également des projets dans d'autres secteurs, dont celui de la technologie de pointe. Pour que l'aide canadienne ait un maximum d'efficacité dans le contexte du développement autonome, l'ACDI examine chaque demande de projet au regard des plans de développement officiels du pays en question ainsi que de ses besoins et priorités, compte tenu de la capacité du Canada à fournir les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du projet. L'un des principaux éléments de l'évaluation des projets est la détermination, de concert avec le bénéficiaire, du niveau approprié de technologie. Les apports technologiques devraient être compatibles avec les besoins et les ressources du pays, sa situation culturelle, sociale et économique, ainsi que sa capacité d'utiliser efficacement le système ou l'équipement en cause et de l'entretenir. Par exemple, une technologie appropriée dans un secteur industriel ou "moderne" peut très bien ne pas convenir dans un secteur rural "traditionnel" où l'on pratique une agriculture de subsistance ou nomade. Chaque pays, chaque région et chaque secteur est unique quant à ses objectifs et à sa population cible.

Question 6

Pourquoi l'ACDI ne convertit-elle pas une grande partie de ses programmes bilatéraux en lignes de crédit, en vertu desquelles